



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La production des fruits et des légumes se caractérise par deux filières distinctes : les produits frais et les produits transformés. Le maraîchage correspond principalement à la production de légumes frais, sous abris ou en plein champs. Les produits vendus par les maraîchers sont toujours frais. La production de légumes biologiques est depuis plusieurs années une filière dynamique et attractive. Le maraîchage biologique offre des opportunités d'installation à des personnes ayant des profils très divers, notamment à des personnes non issues du milieu agricole. 50 % des installations aidées en maraîchage sont des créations. L'attractivité de cette production s'explique notamment par le fait qu'elle répond à une demande sociétale forte. Le maraîchage peut être mis en place sur de petites surfaces et offre une multiplicité de circuits de distribution.

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

En continu	Par apprentissage
Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC, BP...)	
Ou justifier d'un an d'expérience dans le domaine agricole Ou trois ans dans un autre domaine	
Avoir 18 ans	Avoir 16 ans
Demandeur d'emploi ou salarié	Jeune sortant d'étude ou demandeur d'emploi Age plafond : 29 ans *

* Dérogations possibles dans le cadre d'une RQTH ou d'activité sportive de haut niveau

MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DURÉE DE LA FORMATION

La formation suit un calendrier d'alternance fournit en début de formation, celle-ci débute en janvier
Les heures en centre représentent en moyenne 525 heures (soit 15 semaines de 35 heures par semaine)

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation

DÉLAI D'ACCÈS

- Entrées et sorties permanentes selon le positionnement
- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise
- La durée de la formation peut être adaptée selon le profil de l'apprenant

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Avoir complété le dossier d'inscription
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Entretien de positionnement et de motivation
Selon capacité d'accueil du CFA

COÛTS & FINANCEMENT

- Restauration et hébergement possible sur le site (selon les tarifs en vigueur et capacité)
- Formation garantie par un contrat de travail financée par les OPCO, le CNFPT ou les collectivités, ouvrant droit à une protection sociale

RÉMUNÉRATION

La rémunération perçue par l'apprenant correspond à un pourcentage du SMIC selon l'année d'exécution du contrat, son âge
Pour plus d'information consultez alternance.emploi.gouv.fr

CONTACT ET INSCRIPTION :

M. BOUILLO Olivier : 06.19.24.62.09

VENDOME

3 rue de la vallée du Loir
41100 AREINES
cfdpa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS

5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loiretcher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE

6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loiretcher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

- Gestes et postures – Organisation du système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique – Mise en œuvre des techniques de productions - Analyse des résultats – Assurer la transformation des produits maraîchers – Auto-construction (travail métal/bois)

MODULES DE LA FORMATION	COMPÉTENCES VISÉES
Assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères	- Choix de conduite technique des productions - Organisation des activités de production
Réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères	- Ajustement du planning d'activités - Organisation du travail - Réalisation de l'intervention
Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions maraîchères	- Organisation de l'atelier de transformation - Mise en œuvre du process de transformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel :
 - Échanges et analyses de pratiques
 - Mises en situation professionnelle
 - Pratiques sur plateaux techniques de l'établissement ou chez les entreprises partenaires
 - Visites d'entreprise
 - Interventions de professionnels
 - Chantiers école

Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement par un formateur référent

Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- BP REA Responsable d'Entreprise Agricole
- Animateur.trice d'organisme agricole, conseiller.ière agricole, installation ouvrier.ère agricole

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Tenue de travail adaptée à la formation professionnelle

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Unités capitalisables (UC) au cours de l'année lors d'épreuves orales sous forme d'un entretien d'explicitation devant un jury de professionnels et de formateurs

Réalisation écrite de dossiers thématiques et soutenance orale devant un jury de professionnels

En cas d'échec d'une UC possibilité de la repasser pendant 5 ans.

Possibilité de valider certains blocs de compétences.

MODALITÉS DE VALIDATION

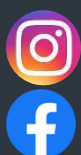
- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture ? l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

AIDES

- Carte étudiante des métiers
- Accompagnement à la recherche d'un maître d'apprentissage
- Accompagnement à la signature du contrat d'apprentissage

LES PLUS DE LA FORMATION

- + Formation gestes et postures
- + Formation SST
- + Chantiers-école
- + Sorties pédagogiques
- + Atelier d'agroéquipement
- + Plateaux techniques
- + Préparation aux concours MAF et Olympiades des Métiers
- + Auto-construction - Travail du métal et du bois



Retrouvez les indicateurs de résultats (réussite, satisfaction, rupture et insertion) sur notre site internet

